



Il s'agit de cinq femmes professionnelles qui ont choisi CGPA en quittant un autre acteur, pourquoi ?

Dans notre précédente lettre, nous vous présentions une comparaison significative des montants de garanties du marché. Aujourd'hui nous vous donnons la parole en vous invitant à découvrir le témoignage de cinq professionnels et leur expérience d'adhérents CGPA.



David BONNET

« Pour nos clients comme pour notre couverture RC Pro, nous privilégions avant tout la qualité, la performance et le savoir-faire »

Quorum Assurances, Courtier spécialisé dans l'assurance des professionnels de l'immobilier (agents gestionnaires et transactionnaires, syndicats de copropriété), basé aux Sables d'Olonne.

« Les dernières évolutions réglementaires rendent nos métiers plus complexes et augmentent les risques de mises en cause, notamment avec les apporteurs nouveaux. Suite à une réunion à laquelle participait CGPA, il y a deux ans, nous avons souhaité devenir adhérent CGPA afin d'étendre nos garanties et augmenter le montant du plafond des prestations couvertes. En effet nous partageons avec CGPA des valeurs communes de performance et de professionnalisme. A la recherche de garanties qualitatives, de placements pérennes et de compagnies partenaires de renom, nous refusons par la même de nous inscrire dans la dynamique du moins-disant. La prévention et l'information s'inscrivent également dans ce savoir-faire : l'information régulière de CGPA permet de bien comprendre les évolutions réglementaires et ainsi de prévenir d'éventuels sinistres. »

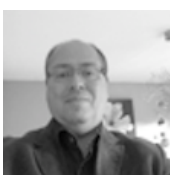


Matthieu DEFRANCE

« L'indépendance de CGPA me garantit une parfaite impartialité dans la défense de mes intérêts »

Agent général à Amiens depuis 1991.

« Avant de rejoindre CGPA en 2012, j'étais assuré par ma compagnie mandante sans avoir eu de sinistre à lui déclarer. J'ai changé pour obtenir des montants de garanties plus importants mais également pour éviter tout risque de conflits d'intérêts. En cas de mise en cause, **il est de plus en plus délicat que la compagnie mandante soit à la fois juge et partie. CGPA est une compagnie d'assurance totalement indépendante**, elle ne dépend d'aucun groupe externe. Cela apporte plus de clarté dans les rôles de chacun, et plus de sérénité pour moi. »



Christophe GLOWACZOWER

« La dimension mutualiste de CGPA me donne l'impression d'appartenir à une communauté d'adhérents »

CM Finance Patrimoine, société de gestion de patrimoine (assurance vie, produits de défiscalisation) créée en 2008 et basée à Lille.

« J'ai été radié du jour au lendemain par mon ancienne compagnie, sans aucune explication, alors que je n'avais jamais eu de sinistre ni de problème avec ma RC Pro ! Je me suis renseigné auprès de l'ANACOFI et c'est grâce à eux que j'ai contacté CGPA. **Le contact est plus proche** chez CGPA : je suis en **relation directe avec un gestionnaire, sans**

intermédiaire comme c'était le cas avec mon ancienne compagnie. Si j'ai une question il me suffit de prendre mon téléphone. Les réponses sont toujours **claires et précises**, c'est exactement ce que nos propres clients nous demandent aussi ! **La dimension mutualiste de CGPA me donne l'impression d'appartenir à une communauté d'adhérents, responsables**, partageant des intérêts communs. »



Philippe MUNIER

« Le plus CGPA c'est le contact humain, la proximité et la continuité des relations »

GAPI, courtier grossiste en mobilité internationale, fondé en 2004 à Lille.

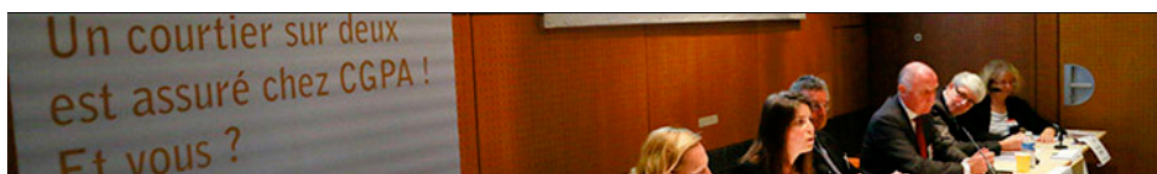
« J'ai été contacté par Frédéric Henkème il y a deux ans pour revoir et uniformiser l'ensemble des garanties RC Professionnelles de nos 3 sociétés. CGPA nous a proposé des tarifs plus compétitifs et des garanties plus performantes avec notamment une protection juridique en cas de contrôle ACPR. **J'apprécie la qualité de la relation, le conseil avec CGPA.** Enfin, la communication est plus soutenue. Je lis régulièrement la revue CGPA, où l'on retrouve des sujets d'actualités. A quand un prochain numéro sur le développement de l'assurance à l'international, qui est le cœur de notre activité. »

Olivier METZGER

« CGPA était mon premier assureur de RC Pro en 1994. J'ai voulu tester un concurrent quelques années, mais je suis rapidement revenu ! »

Audit Conseil de l'Est, société de courtage d'assurances et de placements spécialisée dans l'assurance vie (prévoyance, santé, retraite), créée en 1994 et basée à Neufchâteau.

« Je suis parti à la fin des années 90 pour des questions de prix. Je suis resté 2-3 ans chez ce concurrent, mais c'était le bazar ! **Je suis revenu pour la qualité du conseil de CGPA.** J'ai failli avoir un sinistre il y a quelques années avec ce concurrent, pour une clause d'inoccupation en IARD. J'ai appelé CGPA et l'équipe des sinistres m'a donné des conseils judicieux car ils connaissaient très bien les faiblesses de mon précédent contrat et certaines exigences abusives. Nous avons pu faire un règlement à l'amiable et ne pas aller jusqu'au sinistre avec mon ancienne compagnie. **Les équipes CGPA ont l'habitude de ces sinistres en RC Pro, ils ont l'expérience et une expertise solide, c'est très rassurant.** En tant qu'assureur, j'apprécie la dimension ultra-spécialisée et l'expertise pointue de CGPA, ainsi que les ristournes accordées aux adhérents. La prévention est aussi importante. Avec les newsletters, **je me rends compte que même en étant honnête et bien intentionné, je peux être poursuivi pour défaut de conseil ! Il faut être très vigilant** et savoir démontrer concrètement son intégrité. »



Agenda

Retrouvez CGPA aux prochains rendez-vous des professionnels de l'intermédiation :

- 14 – 15 octobre 2014 : Participation de CGPA au **Congrès Réussir à La Baule**.
- 15 novembre 2014 : Participation de CGPA au **Salon de l'Assuré**, au Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot).

125, rue de la Faisanderie 75016 PARIS
01 44 01 00 80 • info@cgpa.fr • www.cgpa.fr